

Communiqué – 1<sup>er</sup> juillet 2020

## **L’IPEA La Reid et l’IPES Hesbaye, des écoles provinciales « durables » !**

**L’Institut Provincial d’Enseignement Agronomique (IPEA) de La Reid et l’Institut Provincial d’Enseignement Secondaire (IPES) de Hesbaye ont décroché le label « Ecole durable » octroyé par l’ASBL Coordination Environnement (COREN).**

C’est un défi de taille que l’IPEA La Reid et l’IPES Hesbaye ont décidé de relever ! Première étape de leur démarche : constituer un dossier solide et répondre positivement aux différents paramètres exigés.

« Fortes du label « *Ecole durable* » que nos écoles viennent de décrocher, nos équipes, passionnées et enthousiastes, vont maintenant poursuivre la dynamique, en misant sur nos points forts et en veillant à nous améliorer encore ! », se réjouissent Christine Rose et David Piedboeuf, la Directrice de l’IPEA La Reid et le Directeur de l’IPES Hesbaye.

### **Des points forts et des objectifs**

L’ASBL COREN a pointé quelques-uns des points forts des deux écoles. A l’IPES Hesbaye, épinglons la création d’un comité durable transversal, la bonne maîtrise de la gestion des déchets, la politique d’alimentation saine et locale, le projet potager mis en place par le premier degré ou encore le lancement d’une ecoteam parmi les délégués d’élèves.

Quant à l’IPEA La Reid, ses atouts sont la création d’un poste de coordinateur, les projets en faveur de la biodiversité (rucher, zone maraîchère en permaculture), l’installation d’une chaudière à plaquettes de bois à la place du mazout et la mise en place d’actions de sensibilisation sur les déchets et la propreté.

Les deux instituts provinciaux se sont fixé des objectifs à court terme. Détailler la démarche « développement durable » dans le projet d’établissement, intensifier la communication interne et externe, organiser une semaine « développement durable », poursuivre la sensibilisation à la gestion des déchets, développer la transversalité et la transdisciplinarité des projets, poursuivre le projet Green Deal à la cantine scolaire ou encore identifier et mesurer les sources de gaspillage alimentaire... : les actions à mener ne manquent pas !

Cet ambitieux projet va permettre à tous les élèves et membres du personnel des deux établissements de contribuer à faire de leur école un espace de vie toujours plus sain et épanouissant. Comme le rappelle la Députée de l’Enseignement et de la Formation Muriel Brodure-Willain : « *Cette démarche met également l’accent sur les valeurs citoyennes défendues par l’Enseignement provincial. Non seulement nos écoles forment leurs étudiants, mais elles font aussi d’eux des citoyens impliqués et investis. Cela se vérifie tout aussi bien dans nos autres écoles provinciales, au travers des nombreux projets solidaires et écoresponsables menés en parfaite collaboration avec mon collègue André Denis, Député en charge de la Transition écologique, du Développement durable et des Infrastructures* ».

## **Un label articulé autour de trois axes d'engagement**

Le label « Ecole durable » s'adresse aux écoles secondaires wallonnes, dans l'objectif de les inciter à intégrer les principes du développement durable. Il s'articule autour de trois axes d'engagement : une gouvernance en cohérence avec les enjeux du développement durable, une politique d'éducation au développement durable, ainsi qu'une préservation des ressources et un cadre de vie scolaire prenant en compte le bien-être de la communauté scolaire. Les synergies et complémentarités avec le plan de pilotage sont nombreuses, faisant ainsi du label « Ecole durable » un outil pour nourrir le projet d'établissement de l'école.

Le label « Ecole durable » propose une méthodologie basée sur les principes d'amélioration continue dont les incontournables sont la réalisation d'un état des lieux, la constitution d'un comité développement durable, la détermination d'objectifs prioritaires et la réalisation d'une évaluation. Si l'école répond à une série de critères basés sur les axes d'engagement précités, elle se voit décerner le label « Ecole durable » par un jury d'experts pour une durée de deux ans renouvelable.

### **Pour en savoir plus :**

Christine Rose, Directrice de l'IPEA La Reid  
0478 96 00 27

David Piedboeuf, Directeur de l'IPES Hesbaye  
0476 37 06 68